

Le 10 mars 2020

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue au Complexe Whissell, à St-André-Avellin, Québec.

Étaient présentes à l'assemblée générale annuelle du Festival Western de St-André-Avellin – Rodéo professionnel inc. Tenue le 10 mars 2020 à 19h00 les personnes suivantes

Louise Cloutier	Julie Leblanc	Yves Godbout
Loraine Labrosse	Sylvie Forrest	Richard Nantel
Suzie Proulx	Sylvain Maheux	Gloria Charron
Sylvie Charron	Diane Vaillancourt	Lucie Lalonde
Sylvain D'aoust	Huguette Fortier	Carole Dupuis
Jean-René Carrière	Michel Hay	Carole Robert
Suzanne Desjardins	Suzanne Lebeau	Johanne Ménard
Guylaine Tremblay	Lyne Levert	Adéodat Bernard
Andrée Prévost	Mélanie Plouffe	Henri Paul Sanscartier
Réal Ducharme	Sylvain Larente	Richard Nantel
Lucien Lalonde	Luc Lanthier	

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Nomination président et secrétaire de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal de la 19e édition
5. Dépôt du rapport financier
6. Rapport d'activité
7. Modification des règlements généraux
8. 20^e édition
9. Projet d'aménagement

10. Nomination du vérificateur
11. Critère pour être membre du CA
12. Élection-
 - Nomination président et secrétaire d'élection
 - Nomination d'un scrutateur
 - Mise en candidature
 - Fin mise en candidature
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue

Sylvain Maheux souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

2. Nomination président et secrétaire de l'assemblée

Proposé par Yves Godbout appuyé par Andrée Prévost et que Sylvain Maheux soit président de l'assemblée et Lucie Lalonde soit secrétaire

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Hays et appuyé par Richard Nantel

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la 18e édition

Lucie Lalonde lit le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la 18^e édition.

Il est proposé par Richard Nantel et appuyé par Carole Dupuis

5. Dépôt du rapport financier

Sylvain Maheux fait la lecture du rapport financier de la 19^e édition, malgré quelques imprévus, le Festival dégage un surplus de 6 429\$.

6. Rapport d'activité

Sylvain Larente est à sa première expérience et trouve que c'est beaucoup d'ouvrage. Mélanie Plouffe abonde dans le même sens, il y a énormément de choses à gérer. Sylvie Charron explique qu'il faut gérer les imprévus mais malgré tout ça vaut vraiment la peine et c'est une fierté. Lucie Lalonde souligne l'importance des bénévoles et remercie le conseil municipale d'être présent ce soir. Sylvain Maheux remercie les membres du conseil d'administration et tous les bénévoles. Explique que le festival est malheureusement garant de la météo et comme c'est la 20^e édition il y aura plus d'activité et on a besoin encore plus de bénévoles. On travail avec un très bon

vétérinaire et le bien être animal est très important pour nous. La programmation est variée et diversifié pour plaire à un plus large public.

7. Modification des règlements généraux

Membres actifs est un bénévoles de la dernière édition et doit être enregistré sur la liste des bénévoles. Il assiste à l'assemblée générale et a droit de vote.

Proposé par Huguette Fortier appuyé par Gloria Charron adopté à l'unanimité.

Article 22 Le comité a le droit de combler un poste vacant en cours d'année et entériné à la prochaine réunion annuel.

Proposé par Henri Paul Sancartier secondé par Carole Dupuis adopté à l'unanimité.

8. 20^e édition

16 au 26 juillet 2020, conférence de presse le 15 avril pour dévoiler la programmation complète. Plusieurs activités diverses ajoutées pour le 20 e anniversaire. Plusieurs billets et passeport déjà en ventes.

9. Projet déménagement

Le Festival ne précipitera pas le projet de déménagement, il y a des choses de pas réglé et il est préférable de bien faire les choses. Des plans ont été faits pour de nouveaux gradins. Le bail actuel se termine le 30 septembre 2020. S'il est impossible d'avoir de nouveaux gradins, les anciens gradins seront déménagés.

10. Nomination du vérificateur

Gestion Papineau a été choisi encore cette année. Ils collaborent bien avec le Festival depuis plusieurs années.

Proposé par Sylvain Daoust secondé par Yves Godbout

11. Critère pour être membre au C.A.

Mandat de 1 ou 2 ans

Non rémunéré

Doit avoir fait du bénévolat dans la dernière année et inscrit sur la liste des bénévoles

Habite la Petite-Nation

Avoir à cœur le Festival

Disponible pour représenté le Festival

Avoir accès à Internet

Être disponible pour des réunions hebdomadairement

Être disponible lors du Festival avant, pendant et après

Prendre en charge un ou des dossiers

Ne pas être en conflit d'intérêt

12. Élection

Élection des membres du CA

3 postes de disponibles sur 5.

Lucie Lalonde propose Yves Godbout comme président d'élection

Yves Godbout Propose Carole Robert comme secrétaire d'élection

Huguette Fortier propose Gloria Charron scrutateur

Sylvain Daoust propose Huguette Fortier scrutateur

Sylvain Daoust déclare les élections ouvertes appuyé par Lucien Lalande

Joanne Ménard propose Sylvain Maheux appuyé par Lucien Lalande accepté

Richard Nantel propose Lucie Lalonde appuyé par Suzie Proulx accepté

Lyne Levert propose Sylvie Charron appuyé par Adéodat Bernard accepté

Il est proposé de fermer les candidatures par Sylvain Daoust appuyé par Yves Godbout. Comme il n'y a aucune opposition sur les sièges proposés aux candidats, les membres du conseil d'administration de la 20^e édition sont Sylvain Maheux, Sylvie Charron, Lucie Lalonde, Mélanie Plouffe et Sylvain Larente.

13. Période de questions

Louise Cloutier se demande pourquoi c'est si long avant de sortir la programmation complète, Sylvain Maheux explique qu'on a un souci d'attendre de trouver un partenaire associé au spectacle.

Madame Gloria Charron demande si les billets seront électroniques cette année. Sylvain Maheux confirme que oui, nous devons se moderniser pour sauver du temps, beaucoup de problème et un souci de sécurité.

Carole Dupuis explique qu'il ya une problématique à l'entrée du Stade avec les compétiteurs qui circule à trottinette. Monsieur Richard Nantel confirme. C'est un dossier difficile à gérer. Heureusement la nouvelle agence de sécurité a fait une grosse différence en 2019.

Monsieur Michel Hays demande pourquoi il n'y a pas de numéro sur les places assises des estrades. Sylvain Maheux explique que si on fait ça le prix du billet devra augmenter puisque les ventes de bière vont baisser. Richard Nantel propose un vendeur itinérant pendant que les gens attendent en ligne, Louise Cloutier dit qu'ils ont déjà essayé et ça ne vaut pas la peine.

Monsieur Michel Hays explique qu'il fait très noir devant la bibliothèque le soir à la sortie du chapiteau. Sylvain Maheux prend en note le commentaire et on va essayer de remédier à la situation. Mais on demande à la municipalité d'améliorer l'éclairage puisque c'est un problème général pas juste lié au Festival western.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Richard Nantel et appuyé par Lucie Forest de lever l'assemblée à 20h35. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**